

# Votre examen ou votre opération en ambulatoire



# Introduction

## Qu'est-ce que la chirurgie ambulatoire ?

La chirurgie ambulatoire est une intervention programmée sur une seule journée. Ainsi, vous êtes admis à l'hôpital, vous êtes opéré et vous regagnez votre domicile le même jour.

Les actes chirurgicaux ou les investigations ambulatoires sont réalisés dans les conditions de sécurité optimales, sous anesthésie générale ou locale et sans majoration du risque pour la santé. Les études montrent que plus la durée du séjour en milieu hospitalier est courte, moins il y a de risques de complication infectieuse.

Pour bénéficier d'une chirurgie ambulatoire aux HUG, une tierce personne doit être disponible pour vous raccompagner chez vous à votre sortie de l'hôpital et assurer une présence à vos côtés durant la nuit qui suit l'opération.

# Avant l'intervention

## Quel objectif ?

Cette brochure vous donne toutes les informations utiles sur le déroulement de votre intervention en ambulatoire afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions possibles.

## Avant l'admission

La date de l'intervention et l'heure de l'entrée à l'hôpital vous sont communiquées par courrier. Si vous ne pouvez pas vous présenter à la date prévue, il est important d'en informer le service concerné au numéro de téléphone indiqué sur votre convocation.

Vous avez la possibilité de remplir les formalités d'admission déjà une semaine avant votre convocation. Profitez-en ! Ce sera un souci de moins lors de votre hospitalisation.



**Un dépôt financier est exigé si votre assurance n'a pas signé de convention avec les HUG.**

## Documents à apporter

Pour cet enregistrement, présentez-vous au guichet des consultations de chirurgie ambulatoire de l'Hôpital, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, avec :

- la lettre de convocation
- votre carte d'assurance ou le certificat d'assurance attestant votre affiliation et/ou les garanties financières demandées
- une pièce d'identité valable (passeport, carte d'identité, livret de famille ou permis d'établissement pour les personnes étrangères domiciliées en Suisse).

## Consultation pré-anesthésique

Avant votre intervention, vous devez vous rendre à une consultation pré-anesthésique. Un questionnaire de santé, joint à la convocation, indique le lieu, la date et l'heure de ce rendez-vous. Nous vous remercions de renvoyer ce questionnaire à l'aide de l'enveloppe pré-affranchie ou de l'amener complété à la consultation.

Ces informations sont précieuses pour bien préparer votre intervention et constituer votre dossier. Pour répondre à ces questions, n'hésitez pas à vous faire aider par votre médecin généraliste.

Si vous avez effectué des examens médicaux préopératoires (radiologie, laboratoire, électrocardiogramme), nous vous prions de les apporter ou de faire en sorte qu'ils parviennent à l'anesthésiste le jour du rendez-vous. Lors de la consultation, ces mêmes examens ou des examens complémentaires peuvent être effectués à la demande du chirurgien ou de l'anesthésiste.

Si vous êtes déjà au bénéfice d'un traitement médical, demandez à l'anesthésiste si vous pouvez continuer ou si vous devez arrêter ce traitement avant l'intervention.

# Avant l'intervention

## Dans la semaine qui précède votre intervention

Toute modification de votre état de santé (rhume, maux de gorge, toux, fièvre, etc.) doit impérativement être communiquée au service concerné en appelant le numéro de téléphone indiqué sur votre convocation.

## La veille de votre intervention

Une infirmière vous téléphone. Elle s'assure que tout est en ordre pour votre admission le lendemain, répond à vos questions et vous confirme l'heure d'arrivée. En l'absence de prescription contraire, vous devez absolument être à jeun. Cela signifie que vous devez cesser de boire, manger et fumer dès minuit.

## Préparation corporelle avant de vous rendre à l'hôpital

Afin que votre intervention chirurgicale se déroule dans les meilleures conditions, veuillez suivre les recommandations suivantes :

- prenez une douche avec votre savon habituel en veillant à nettoyer votre nombril
- abstenez-vous d'appliquer de la crème ou de l'huile sur la peau
- enlevez le maquillage, le vernis à ongle des mains et des pieds ainsi que les faux ongles
- enlevez les piercings et les boucles d'oreilles.

## Objets de valeur

Ne prenez pas d'importantes sommes d'argent et évitez de porter des bijoux. En cas de vol ou de perte, la responsabilité des HUG n'est pas engagée. Lorsque vous déposez des objets de valeur aux caisses de l'hôpital, informez-vous des heures d'ouverture. Si vous quittez l'hôpital après leur fermeture, vous ne pourrez pas récupérer votre bien le soir même.

## Info +

### Médicaments

Si vous prenez des médicaments, conformez-vous aux indications de l'anesthésiste.

## Documents à apporter

Le jour de votre entrée, apportez les documents suivants (s'ils sont en votre possession) :

- les radiographies
- l'électrocardiogramme
- les résultats de laboratoire
- les documents de surveillance (allergie, diabète, anticoagulant ou autre)
- liste des médicaments que vous prenez.

## Effets personnels pour votre confort

- vos affaires personnelles (robe de chambre, pantoufles, trousse de toilette, etc.)
- des vêtements confortables pour la sortie et des chaussures stables
- vos lunettes de vue
- du divertissement (lecture, musique, etc.)

## L'admission

Veillez respecter l'heure d'arrivée prévue afin de ne pas perturber l'organisation du service. A votre arrivée, vous êtes accueilli par l'équipe soignante de l'unité de chirurgie ambulatoire. Les chambres sont prévues pour sept patients. Elles peuvent être mixtes. Les lits sont séparés par des rideaux et le personnel soignant veille scrupuleusement au respect de votre intimité.

Afin d'assurer le calme dans la chambre et le repos en post-opératoire, vous êtes prié d'éteindre votre téléphone mobile. Votre entourage peut obtenir des informations sur le déroulement de votre intervention et l'heure de sortie envisagée en appelant l'unité.

## Pendant et après l'intervention

### Pour votre sécurité

Vous recevez un bracelet d'identité. Vous devez le porter en permanence. Au cours de votre séjour, il vous sera demandé de décliner votre identité à plusieurs reprises. L'équipe soignante s'assure que vous êtes à jeun depuis la veille à minuit, que vous avez bien respecté les consignes concernant votre traitement. Les soignants effectuent les examens sanguins prescrits par le chirurgien ou l'anesthésiste. Le chirurgien vient apposer ses initiales sur la partie du corps à opérer.

## Suivi postopératoire

### L'intervention et le suivi postopératoire

Vous êtes pris en charge par l'équipe d'anesthésie et de chirurgie. En fonction de l'opération programmée et de l'anesthésie prévue, vous êtes relié à divers appareils de contrôle des fonctions vitales. Si nécessaire, vous êtes ensuite surveillé en salle de réveil.

Dès votre retour dans l'unité, l'équipe soignante est particulièrement attentive à votre confort et à votre sécurité. Si vous avez des nausées, ou si vous ressentez des douleurs ou toute autre gêne, dites-le au personnel soignant sans tarder.

Dès que cela est possible, l'équipe soignante vous invite à vous lever. Ne vous levez pas la première fois sans demander de l'aide à un soignant.

Boissons et collations vous sont proposées selon la prescription médicale. Le médecin autorise votre sortie si vous urinez sans problème particulier, si votre estomac tolère la nourriture et si la plaie opératoire ne présente aucune anomalie.

### La sortie

**L'équipe soignante vous remet les informations suivantes :**

- les prescriptions médicales et les certificats médicaux
- les recommandations spécifiques à votre intervention

## Info +

### Temps d'attente

Un temps d'attente est possible entre votre arrivée et le passage au bloc opératoire. L'équipe soignante s'efforce de réduire ce délai au minimum.


- les symptômes à surveiller et des conseils spécifiques à observer
- un rendez-vous pour votre prochaine consultation.

Nous vous rendons attentif à la nécessité de prendre la totalité du traitement prescrit. Pour votre sécurité, il est essentiel qu'une tierce personne vous accompagne lors de votre retour à domicile. Vous ne pouvez en aucun cas conduire un véhicule. Vous ne devez pas rester seul la nuit qui suit votre opération.

### A domicile

Le lendemain de l'intervention, une infirmière de l'unité vous contacte pour prendre de vos nouvelles. N'hésitez pas à lui faire part de vos suggestions ou questions.

#### En cas de problème, vous pouvez :

- appeler votre médecin traitant
- contacter votre unité au n° de téléphone indiqué sur votre fiche de sortie, de 7h à 21h30 les jours ouvrables
- contacter les urgences au  022 372 81 20 (en dehors des heures d'ouverture de l'unité 1CL).

### Facturation

La facture des consultations et du séjour ambulatoire vous sera adressée directement. Un dédommagement pour frais de préparation et de réservation de la salle d'opération pourrait vous être demandé si vous ne vous présentez pas à votre rendez-vous sans préavis 48 heures à l'avance (sauf cas de force majeure).

## Info +

### Tabac

Les HUG sont un espace non-fumeur. Des locaux extérieurs sont à votre disposition.

